

## Suivi sanitaire des 15 derniers jours

### Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution/Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Nombre d'observations	0	0	3	8	5	0
1 observation = 1 établissement à une date donnée						

L'essentiel à retenir

**Météorologie :** depuis quelques jours, les conditions météo sont très estivales. Ces conditions devraient se poursuivre encore quelques jours. Des orages sont toutefois annoncés pour ce week end et on devrait retrouver des températures plus printanières la semaine prochaine.

#### Horticulture :

- Ravageurs : surveillance à avoir sur l'ensemble des ravageurs, pression des pucerons.
- Maladie : botrytis

#### Pépinière :

- Ravageurs : pression des pucerons et des psylles. Pression faible d'acariens et des chrysomèles.

#### Pièces jointes :

- fiche de reconnaissance, la punaise diabolique.
- note nationale abeilles et pollinisateurs.



**Animateur référent**  
Béatrice REAUTE  
FREDON BN  
02.31.46.96.52  
beatrice.reaute.fredonbn@orange.fr

**Animateur suppléant**  
Marie-Laure WINOCQ  
AREXHOR SM  
02.35.12.26.22  
marie-laure.winocq@astredhor.fr

**Directeur de la publication**  
Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur [www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

A retrouver en pièce jointe à ce BSV :



Note nationale BSV



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

**Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !**

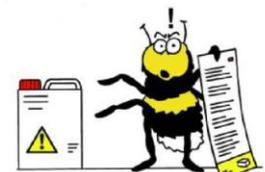


Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI<sup>1</sup>, APCA<sup>2</sup>, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>3</sup>, ADA<sup>4</sup> France et soumise à la relecture du CNE<sup>5</sup>.

- 1- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Comité national d'épidémiologie dans le domaine végétal.

Crédits photos : J. Jullien (DGAI-SDQSPV), sauf p.3, apiculteur en action : Florence Aimont-Marie (CA 17).

3<sup>ème</sup> édition, avril 2018



# HORTICULTURE

## Les ravageurs

### Cicadelles (2 établissements concernés) :

Quelques traces de piqûres sur le feuillage ont été observées sur des Lamiacées : sauge, menthe, agastache et monarde.

Les cicadelles passent le plus souvent la période hivernale sous forme d'œufs mais il leur est possible d'hiverner sous forme d'adulte. Plusieurs générations se succèdent par an. La gestion de ce ravageur est difficile car les générations se chevauchent.

Evolution à suivre : à surveiller. Les conditions météo sont favorables à leur développement. L'optimum de développement se situe aux alentours de 20°C. Les piqûres de nutrition entraînent une dépréciation du feuillage et donc un déclassement de la production.

### Aleurodes (1 établissement concerné) :

Des adultes ont été observés sur une culture de dipladenia sans faire de dégât.

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C.

Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.



Adulte et larves d'aleurodes

#### Prophylaxie :

- ↪ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↪ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui deviennent des refuges pour les aleurodes.
- ↪ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre.

### Mouche des terreaux (1 établissement concerné) :

Des adultes de mouche des terreaux ont été piégés sur des panneaux englués positionnés à proximité d'une culture de géranium.

Evolution à suivre : à surveiller. Les principaux dégâts sont causés par la larve. Elle pénètre dans les racines des jeunes plants et remonte jusqu'à la racine principale et le collet. La plante infestée casse et meurt.

#### Prophylaxie :

- ↪ Évitez les excès d'humidité et les terreaux très humifères.

### Pucerons (9 établissements concernés) :



*Aulacorthum solani*  
AREXHOR SM

Dans l'ensemble des établissements, des pucerons ont été observés sur plusieurs cultures :

- *Aulacorthum solani* : sur dahlia, *Alstromeria*, géranium lierre simple et double (foyer important avec déformation des feuilles), géranium zonal, fuchsia, bégonia, verveine.
- *Macrosiphum euphorbiae* : sur *Anthemis* et rosier.
- Puceron lanigère : gros foyer sur menthe chocolat
- *Myzus spp* : sur dipladenia

Evolution à suivre : à surveiller. Des formes ailés ont été observées dans plusieurs foyers et les conditions météo sont favorables à leur développement.

Surveillez également la présence d'auxiliaires car dans plusieurs foyers, des pucerons parasités par des hyménoptères (*Aphidius* et *Praon*) ont été observés (cf photos page 4).

Prophylaxie :

- ↻ Surveillez l'ensemble de vos cultures : les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets.
- ↻ Soyez vigilant sur les plantes suspendues : les pucerons y évoluent plus rapidement, la température étant supérieure.
- ↻ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre.

Thrips (5 établissements concernés) :

Des traces de piqûres de thrips ont pu être observées sur verveines et géraniums lierre simple et double.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo sont favorables à leur développement.

La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthèmes, la durée du cycle de développement des thrips est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.



Adulte de thrips

Prophylaxie :

- ↻ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↻ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↻ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Chenilles (1 établissement concerné) :

Sous serre, la présence de chenilles défoliatrices est signalée sur culture de pensée.

Evolution à suivre : plus de risque pour les cultures de bisannuelles, fin de saison.

## Les maladies

Botrytis cinerea(2 établissements concernés) :

Du botrytis a été observé sur plusieurs cultures : géranium zonal, bégonia à massif et *Rudbeckia* entraînant une pourriture des feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller, ce champignon évolue en condition chaude et humide. Une température élevée (17 - 25°C), la présence d'eau sur les feuilles ou une hygrométrie importante favorisent l'infection.

Les fructifications des végétaux contaminés (spores à la surface des feuilles sous forme de poussière grise caractéristique) vont être à l'origine de contamination secondaire.



Botrytis sur bégonia à massif

Prophylaxie :

- ↻ Ne pas trop arroser les plants en période humide.
- ↻ Evitez les atmosphères confinées : favorisez le ressuyage des plants après arrosage.
- ↻ Evitez les variations trop importantes de la température qui entraînent une condensation de l'eau sur les feuilles.
- ↻ Éliminez les débris de végétaux.

# PEPINIERE

## Les ravageurs

### Acariens (1 établissement concerné) :

Dans le Calvados, en bord de mer, les premières attaques de phytopte (*Eriophyes piri*) ont été observées sur poirier.

### Cicadelles (1 établissement concerné) :

A l'extérieur, les premières larves d'aphrophore écumeuse autrement appelées « crachats de coucou » ont été aperçues dans le Calvados en bord de mer. Les larves se nourrissent de la sève et se recouvrent d'une masse spumeuse (mélange d'air et « d'excréments » larvaires) avant d'atteindre leur maturité au cours de l'été.

Ces amas mousseux servent à la fois d'isolant climatique et de protection contre les prédateurs.



Larve d'Aphrophore écumeuse,  
« Crachat de coucou »

Evolution à suivre : Ces amas spumeux sont inesthétiques mais n'ont pas de réelle incidence pour les plantes. On peut noter quelques déformations des feuilles ou des jeunes pousses.

Cependant, l'aphrophore écumeuse comme tous les insectes piqueurs-suceurs peut être vectrice de virus ou de bactériose.

### Chrysomèles : (1 établissement concerné) :

- Altises :

En extérieur, la présence d'altise a été observée sur framboisier sans faire de dégât.

Evolution à suivre : à surveiller, les morsures des feuilles réduisent la valeur commerciale des végétaux.

### Pucerons (1 établissement concerné) :

La présence de pucerons a été signalée en extérieur sur végétaux en conteneurs : *Chaenomeles sp*, *Photinia fraseri*, rosier, hortensia, *Pinus nigra* (dont *Pineus pini*) et *Nerium oleander* (*Aphis nerii*).

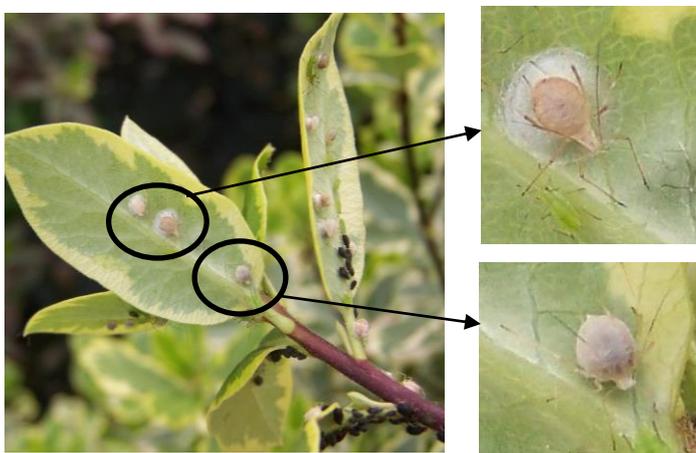
Dans certains foyers, de la fumagine s'est développée.



*Pineus pini* et  
présence de fumagine  
sur *Pinus nigra*

Evolution à suivre : à surveiller, des formes ailés ont été observés dans plusieurs foyers et les conditions météo sont favorables à leur développement.

Surveillez également la présence d'auxiliaires car dans plusieurs foyers, des pucerons parasités par des hyménoptères (*Aphidius*) ont été observés.



Pucerons parasités par des hyménoptères  
du genre *Praon*.

Pucerons parasités par des hyménoptères  
du genre *Aphidius*.

**Psylles (1 établissement concerné) :**

En extérieur, des larves de *Cacopsylla fulguralis* ont été observées sur 100% d'un lot *Eleagnus ebbengei* (présence à la base des plantes).

**Evolution à suivre :** veillez à ne pas laisser s'installer les populations.

Les larves sécrètent du miellat et des exsudats blancs filamenteux ce qui permet de repérer leur présence. Sur le miellat produit se forme de la fumagine. Les attaques entraînent la déformation des jeunes pousses et des feuilles.

**Punaises (3 établissements concernés) :**



En extérieur, des adultes de punaise grise, *Rhaphigaster nebulosa*, ont été observés. Cette punaise très commune, se nourrit de la sève des plantes, sans pour autant causer de réel dégât.

Cette espèce peut être confondue avec une autre punaise plus nuisible et émergente (pas de signalement à ce jour dans notre région) : *Halyomorpha halys*, la punaise diabolique.

La présence d'une épine abdominale remontant vers le thorax sur la punaise grise est l'une des différences permettant de les distinguer.

Vous trouverez en pièce jointe, une fiche de reconnaissance de la punaise diabolique. En cas de doute sur l'identification, contactez la FREDON de votre région.

**Prochain BSV le jeudi 03 mai.**

Crédit photos : FREDON BN

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :**

AREXHOR SM, CAT LE BELLAIE, Chambres d'agriculture de Normandie, HORTI PEPI, DRAAF Normandie, les jardins suspendus de la Ville du Havre, Lycée agricole et horticole de Coutances et les producteurs

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Cette punaise appartient à la famille des Pentatomidae comme la punaise verte *Nezara viridula*.



Adulte de grande taille : 12 à 17 mm

Coloration brun jaunâtre avec des punctuations noires

identifiable

Larves

5 stades larvaires avant l'imago  
difficilement identifiables



Œufs et larves de premier stade sur la face inférieure d'une feuille.

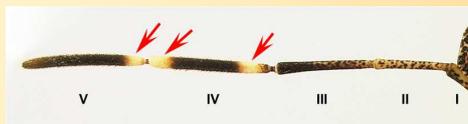
non identifiables



### CONFUSIONS POSSIBLES

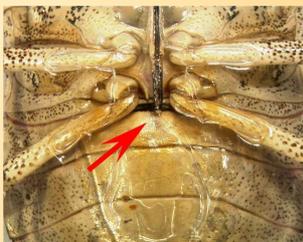
Quoiqu'elle puisse être confondue avec de nombreuses autres punaises de la même famille, l'espèce la plus proche de la punaise diabolique présente en France est la punaise grise : *Rhaphigaster nebulosa*. Pour les adultes, les principales différences sont :

#### *Halyomorpha halys*

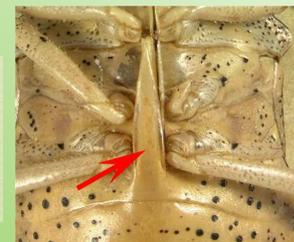


Répartition différente des 3 taches blanches sur les antennes.

#### *Rhaphigaster nebulosa*



Présence d'une épine abdominale remontant vers le thorax pour *R. nebulosa*  
Cette épine est absente chez *H. halys*



La membrane alaire est ponctuée chez *R. nebulosa*  
La membrane présente des tâches allongées chez *H. halys*



## PLANTES HÔTES ET SYMPTOMES

*H. halys* est extrêmement polyphage, les larves et les adultes peuvent changer de plantes hôtes en cours de développement. Principales plantes hôtes d'intérêt économique présentes en France :

Arbres fruitiers et vignes : *Malus domestica* (pommier), *Pyrus communis* (poirier), *Prunus* spp. (prunier, cerisier, abricotier, pêcher...), *Citrus* spp., *Diospyros* spp. (kaki), *Ficus carica* (figuier), *Vitis vinifera* (vigne)...

Légumes : *Phaseolus vulgaris* (haricot), *Pisum sativum* (pois), *Asparagus officinalis* (asperge), *Cucumis sativus* (concombre), *Capsicum annuum* (poivron)...

Grandes cultures : *Zea mais* (maïs), *Glycine max* (soja), *Helianthus annuus* (tournesol)...

Plantes et arbustes ornementales : *Paulownia*, *Rosa* spp., *Hibiscus* spp., *Nerium oleander* (laurier rose), *Cupressus* sp. (Cyprès), *Magnolia* sp. ...

Arbres : *Acer* spp., *Salix* spp., *Corylus* sp. (noisetiers), *Fraxinus* sp., *Platanus occidentalis* (platane) ...

Les larves de stades 2 à 5 et les adultes se nourrissent en piquant les feuilles, les tiges, les fruits et les semences. Les dégâts sont provoqués par des piqûres de nutrition sur les bourgeons floraux (avortements), sur les jeunes fruits (chutes) et sur les fruits, les gousses ou les graines en provoquant des décolorations, des changements de consistance en surface et des tâches dans la chair.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Originaire de Chine, du Japon, de Taiwan et de la Corée.

Signalée en 1996 aux États-Unis puis en Europe (Suisse) en 2007. L'Italie, la Grèce et la Hongrie ont des populations établies. L'Allemagne a signalé une observation en 2011.

En France au début 2015, seuls 2 foyers sont recensés : Alsace (2012) et Ile de France.



## CYCLE BIOLOGIQUE

Les adultes hivernent à l'automne dans des sites protégés (écorces, crevasses, habitations ...). La sortie d'hivernation a lieu au printemps mais les pontes ne commencent qu'en juin. Elles peuvent durer jusqu'en septembre.

Si le premier stade larvaire est immobile et ne se nourrit pas, les larves des 4 autres stades et les adultes se dispersent. En Suisse, 1 seul cycle a été observé, mais dans son aire d'origine, il peut y en avoir 4 ou plus.

## COMMENT LA CAPTURER ? OÙ LA TROUVER ?

Les pontes sont habituellement déposées à la face inférieure des feuilles ou sur les tiges des plantes hôtes mais on peut en trouver sur des supports inertes. Elles sont très semblables à celles des nombreuses autres punaises européennes.

Les adultes se récoltent sur les plantes pendant la période d'activité mais sont assez difficiles à trouver. En général, ils sont repérables à l'automne quand ils cherchent des sites d'hivernation et surtout quand ils rentrent dans les habitations.

## QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION

Prendre contact avec le SRAL ou la FREDON de votre région

## COMMENT SIGNALER SA PRÉSENCE

Application Agiir : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20539/Agiir-Signaler-la-punaise-diabolique>

## Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

3<sup>ème</sup> édition, avril 2018

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI<sup>1</sup>, APCA<sup>2</sup>, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>3</sup>, ADA<sup>4</sup> France et soumise à la relecture du CNE<sup>5</sup>.

- 1- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Comité national d'épidémiologie dans le domaine végétal.

Crédits photos : J. Jullien (DGAI-SDQSPV), sauf p.3, apiculteur en action : Florence Aimont-Marie (CA 17).



En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

### Préserver la santé des abeilles

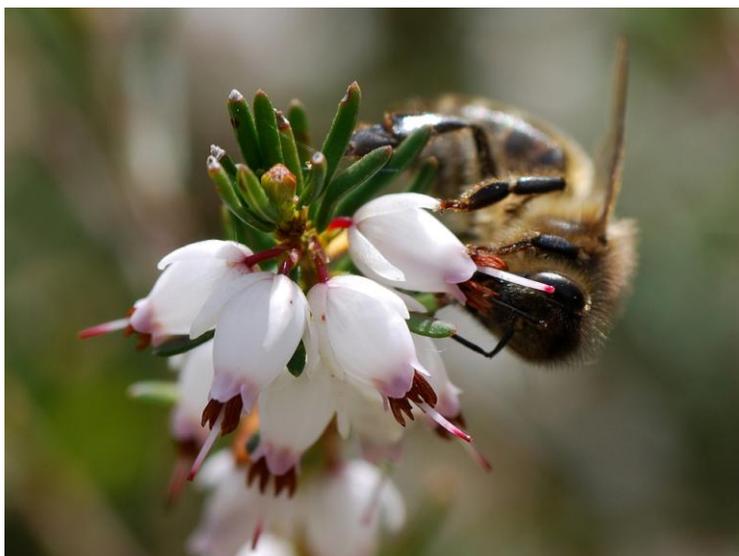
Les causes de dépérissement des abeilles sont multiples. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de :

- la gestion des ressources alimentaires des abeilles ;
- la maîtrise des risques sanitaires du cheptel ;
- la protection des cultures par la mise en œuvre des méthodes de lutte intégrée.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires.

### Les voies d'exposition

Des intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués, tant sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes :



- **par contact** : quand l'abeille est exposée directement à un produit dangereux ; se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée ; reçoit des vapeurs ou des poussières toxiques ;

- **par ingestion** : quand l'abeille prélève du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation ; par l'utilisation avant floraison d'un produit rémanent ou systémique ; suite à un enrobage de semence avec un produit systémique et persistant durant la floraison ; ou enfin par des poussières d'enrobage insecticide émises lors de semis en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques.

## Connaître les risques toxicologiques pour les abeilles avant de traiter

### ETIQUETTE PRODUIT PHYTO.

#### Phrases de risque Spe 8

**« Précautions à prendre pour la protection de l'environnement »**

Dangereux pour les abeilles. / Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. / Ne pas utiliser en présence d'abeilles. / Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application et (indiquer la période) après traitement. / Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. / Enlever les adventices avant leur floraison. / Ne pas appliquer avant (indiquer la date).

Les professionnels de la production végétale, du paysage et des forêts doivent impérativement connaître l'écotoxicité des produits phytosanitaires avant de les utiliser. La règle de base consiste à lire **l'étiquette du produit** figurant sur l'emballage (classement toxicologique, phrases de risque correspondantes).

En complément, il est possible de consulter :

- le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages autorisés en France **e-phy** : [ephy.anses.fr](http://ephy.anses.fr)

- les **fiches de données de sécurité des produits phytopharmaceutiques** : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)

- **l'Index Acta phytosanitaire**, mis à jour chaque année ;

- la base **Agritox** qui renseigne sur le classement toxicologique des substances actives : [www.agritox.anses.fr](http://www.agritox.anses.fr)

## Le respect des obligations réglementaires\*



### • Conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage phytosanitaire

D'une façon générale, il faut noter que l'arrêté du 28 novembre 2003, paru au Journal officiel du 30 mars 2004, **interdit tout emploi d'insecticides ou d'acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats** ; ceci afin de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Par dérogation, l'emploi d'insecticides et acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats est cependant possible dès lors que deux conditions sont réunies et respectées :

1. L'intervention a lieu **en dehors des périodes de butinage** (tard le soir, de préférence) : les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil ;
  2. Le produit insecticide ou acaricide employé **bénéficie d'une mention « abeilles »**.
- L'arrêté définit en effet trois types de mention « abeilles » pouvant être attribuées aux insecticides ou acaricides :

- « *Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles* » ;
- « *Emploi autorisé au cours de périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* » ;
- « *Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* ».

### • Éviter les dérives lors des traitements

L'arrêté interministériel du 4 mai 2017 impose aux applicateurs de mettre en œuvre des moyens appropriés pour éviter tout entraînement des produits phytopharmaceutiques en dehors des parcelles ou des zones traitées. Il convient dans ce cadre d'éviter toute dérive des produits vers les ruches et ruchers.

### • Mesures anti-dérive lors du semis

L'arrêté interministériel du 13 janvier 2009 précise les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en vue de limiter l'émission des poussières lors du procédé de traitement en usine.



\*pour consulter les textes réglementaires en vigueur, rendez-vous sur : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### • **Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles**

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (effets possibles de synergies). Pour cette raison, il convient d'être extrêmement vigilant en matière de mélanges et de respecter l'arrêté ministériel du 7 avril 2010. Ce dernier prévoit dans son article 8 que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 28 novembre 2003 susvisé, **un délai de 24 heures soit respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthriinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles.** Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthriinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthriinoïdes avec triazoles/imidazoles sont donc interdits en période de floraison et d'exsudation de miellat.

## **A RETENIR**

- **En période de floraison ou de production d'exsudats, il est interdit de traiter en présence d'abeilles.** Même si le produit comporte la mention « abeilles », cela ne signifie pas qu'il est inoffensif.
- **Des pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et avec des températures plus fraîches** (par ex. les bourdons). Les comportements et modes de vie de ces insectes (horaires de butinage, mode de nidification et de reproduction, préférences alimentaires, ...) sont variés et peuvent différer de ceux de l'abeille domestique. De plus, leur sensibilité aux produits phytopharmaceutiques peut être différente.

## **Les bonnes pratiques pour favoriser l'activité des insectes pollinisateurs et pour maintenir des ressources alimentaires en dehors des périodes de floraison des cultures mellifères**

- Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, pensez à consulter le bulletin de santé du végétal (BSV) et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture.
- Ne laissez jamais d'eau polluée par des substances actives chimiques autour des parcelles ou sur votre exploitation, les abeilles s'abreuvent et collectent plus de 25 litres d'eau par an pour assurer le développement de leur colonie.
- Favorisez la présence des insectes pollinisateurs pour la pollinisation de vos cultures en implantant des espèces mellifères autour de vos parcelles (bandes mellifères le long des cours d'eau et bord de champ, haies mellifères, CIPAN mellifères...). Si vous devez réaliser une intervention, rendez non attractifs pour les abeilles les couverts herbacés et fleuris entre-rangs dans la parcelle à traiter, par exemple en les broyant ou les fauchant en dehors des périodes de butinage.
- Pour ne pas que la flore mellifère devienne un piège pour les pollinisateurs, il est impératif que la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines soit évitée.
- Participez au maintien de l'apiculture sur votre territoire en diversifiant vos cultures à la faveur de rotations longues intégrant des légumineuses ou des oléoprotéagineux.
- Laissez des plantes messicoles s'implanter en bordures et à l'intérieur des champs pour favoriser les espèces végétales nectarifères et pollinifères. Consultez le site Internet : [www.ecophytopic.fr](http://www.ecophytopic.fr)



**N'hésitez pas à échanger avec les apiculteurs qui travaillent autour de vous et adaptez vos pratiques en leur demandant conseil vis-à-vis des abeilles.**

**Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)**